

Mars 2016

Agenda

Salon International de l'agriculture : 27 février au 06 mars 2016

Comme chaque année, le SIA (Salon International de l'Agriculture) se tiendra à Paris sur la dernière semaine de février. Retrouvez tous les acteurs techniques et commerciaux du monde agricole, y compris de l'agriculture biologique !

Plus d'infos : <https://www.salon-agriculture.com/>

Divers événements peuvent vous intéresser : présentation de races d'animaux d'élevage, démonstrations de matériels, dégustations.

Conférence sur l'accompagnement technique des éleveurs dans les projets de développement : dimanche 28 février de 15h à 16h30 au SIA à Paris

La BCTI (Bureau de la Coopération Technique et Internationale) présentera une nouvelle approche dans la manière d'apporter des conseils aux éleveurs. Echanges, discussions, partages d'expérience sont les bienvenus.

Séminaire international de l'agriculture biologique : le 03 mars à Paris

Organisé par l'Agence Bio, ce séminaire sera l'occasion de mettre en lumière les

mutations et les progrès de l'agriculture bio à travers le monde. La diversité des pays et des acteurs présents permettra de favoriser les échanges entre participants.

Plus d'infos : <http://www.agencebio.org/agenda/seminaire-international-de-lagriculture-biologique-1>

Des formations adaptées aux besoins des agriculteurs : tous l'hiver au sein de vos réseaux

Médecine vétérinaire, techniques culturales, mises en place d'ateliers de transformation, commercialisation... Les Chambres d'agriculture, la MRE, le réseau Bio de Provence, etc... sont autant de structures qui proposent des formations sur des thèmes divers. Contactez vos conseillers référents pour en savoir plus.

Restitution du projet IMPRO : améliorer le conseil sanitaire en élevage bovin laitier biologique : 10 mars à Paris ou 23 mars à Rennes

Le projet IMPRO est mené par plusieurs partenaires dont l'INRA depuis 2012. Il fait l'état des lieux du conseil sanitaire réalisé en élevage bovin laitier biologique et propose des pistes d'améliorations, de nouveaux outils et de nouvelles approches.

Pour plus d'informations : <http://www.impro-dairy.eu/index.php/fr/>

Les infos techniques

Utiliser les médecines alternatives en élevage

En élevage biologique, les traitements allopathiques sont limités à 3 apports/an pour les animaux adultes et 1/an pour les jeunes destinés à être abattus avant l'âge d'un an. De plus, ces traitements ne peuvent pas être utilisés de manière systématique, et les délais d'attente avant l'abattage ou la traite sont doublés.

L'utilisation de méthodes préventives est donc préconisée par le règlement bio. L'éventail des techniques et des produits est très large, et de nombreux soins différents peuvent être apportés.

Les soins homéopathiques

L'homéopathie se base sur le principe des similitudes. Si une substance toxique administrée à un animal en bonne santé provoque l'apparition de troubles et de symptômes caractéristiques, la même substance à dose infinitésimale guérira un animal malade atteint de troubles et symptômes similaires.

Les expérimentations ont en effet montré que les fortes dilutions supprimaient les effets sub-toxiques tout en conservant les effets curatifs. La solution doit aussi être dynamisée (agitation énergétique du mélange entre chaque étape de dilution).

Utiliser des remèdes homéopathiques sous-entend une prise en compte de tous les symptômes de l'animal, et la façon dont il exprime sa maladie (effets sur son caractère, ses réactions,...). Le principe est de soigner un animal et non un mal. Aujourd'hui quelques remèdes sont réputés efficaces face à des pathologies classiques :

- Pulsatilla pour accompagner une mise-bas passive, ou chamomille pour une mise-bas douloureuse.
- Arnica pour soigner les blessures et contusions
- Pour les mammites : bryona, pulsatilla, belladonna, etc...

Les remèdes sont multiples et peuvent être utilisés à différentes dilutions : une dilution faible (7 ou 9 CH) avec un faible nombre de prises pour un mal aiguë, et une dilution haute (30 CH) avec des prises répétées à intervalles réguliers pour un mal chronique.

La phytothérapie et l'aromathérapie

Les soins par des extraits de plantes ou des huiles essentielles sont maîtrisables plus rapidement, des recettes préconçues pouvant être directement utilisées par les éleveurs.

Utilisation des huiles essentielles

Les huiles essentielles sont des extraits de plantes issues d'une phase de distillation. Leur utilisation doit se faire avec précautions car elles ont une action rapide et forte. Leurs propriétés sont nombreuses :

- Action **antiseptique** (antibactérienne) => HE de girofle, thym linalol, teatree...
- Action **antalgique** => camomille, hélichryse, lavande fine (qui est aussi cicatrisante)
- Action de stimulation de l'**immunité** => teatree, geranium palmarosa, laurier...
- De nombreuses autres propriétés antiinflammatoires, stimulantes, antispasmodiques, etc...

Elles sont généralement utilisées en dilution dans une huile végétale ou un baume à base de karité (dilution à 1 à 3% environ). Des mélanges à base de 3 ou 4 HE peuvent être appliqués localement sur les zones à soigner, ou appliqués en diffusion dans un bâtiment d'élevage.

Les extraits de plantes

Ces extraits s'utilisent selon les mêmes principes que les huiles essentielles, c'est-à-dire en application directe sur les blessures ou les maux à soigner. Cette forme est parfois plus aisée d'utilisation que les huiles essentielles :

- **Extraits alcooliques** => l'alcool permet l'extraction de certaines molécules des plantes qui leur donnent des propriétés particulières.
- **Extraits utilisés en infusion ou en décoction** => certaines infusions de plantes peuvent être ajoutées directement à l'eau d'abreuvement des animaux.
- **Macérât huileux** => cette forme est intéressante à utiliser pour une action de surface (cicatrisation, antalgique...)

Dans tous les cas, la maîtrise de ces différentes formes de médecine vétérinaire nécessite du temps et beaucoup d'échanges de pratiques entre éleveurs.